erdregesvres
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence Unique du Mandat (A compléter par la collectivité) : .....

Type de contrat Redevance incitative pour le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Communauté de communes Erdre et Gesvres à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Communauté de communes Erdre et Gesvres.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 96 ZZZ 497929

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Code usager _ _ _ _ _

Nom, prénom :
Adresse :

Code postal :
Ville :
Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom :
Communauté de communes Erdre et Gesvres
Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets

Adresse : PA de la Grand'Haie – 1 rue Marie Curie
Code postal : 44119
Ville : Grandchamp-des-Fontaines
Pays : France

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

F R

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

( )

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif
Cocher la case correspondant à votre choix de prélèvement
☐ prélèvement à **échéance des factures** en mars et en septembre
☐ prélèvement en **5 fois selon l'échéancier de la facture de mars**

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

La Référence Unique du Mandat sera générée lors de la validation de l'IBAN à la saisie du dossier par le Service Déchets et me sera communiquée par la voie de l'échéancier.

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Communauté de communes Erdre et Gesvres. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Communauté de communes Erdre et Gesvres.